Charte éthique:

L'hypnothérapie n'est pas un acte médical. En aucun cas elle ne pourrait se substituer à un suivi médical.

La démarche est une relation d'aide, d'écoute et d'accompagnement basée sur la bienveillance et la confiance.

Lié par le secret professionnel, tout ce qui sera dit restera strictement confidentiel

Malgré l'efficacité indéniable de l'hypnose, le thérapeute n'est pas tenu à une obligation de résultat.

Le nombre de séances est variable en fonction de chaque individu et reste à l'appréciation du thérapeute.

Le choix et l'orientation de l'accompagnement revient à la seule décision du thérapeute.

La durée de la séance reste à l'appréciation du thérapeute.

Un rendez-vous manqué ou pas annulé 24h avant sera facturé.

Il vous est demandé d'arriver à l'heure. Tout retard au delà de 15 minutes peut annuler le rendez-vous.

Le paiement s'effectue en espèce ou par CB ou paypal. L'application de tarifs réduits reste à l'appréciation du thérapeute.

Le client s'engage sur l'honneur à n'être atteint d'aucun trouble psychiatrique avéré.

Signature (précédée de la mention lu et approuvé):